



**DEMANDE DE SALLE
PRÊT DE MATÉRIEL**

FORMULAIRE DESTINÉ À :

**Association
Comité d'Intérêt Local**

Association Syndical Libre

RENSEIGNEMENTS

NOM DE L'ASSOCIATION

NOM ET PRÉNOM DU PRÉSIDENT

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

TÉLÉPHONE

ADRESSE MAIL

SALLE DEMANDÉE :

SALLE DES FÊTES [MAXI 167 PERSONNES]

SALLE FOUCHER [MAXI 80 PERSONNES]

SALLE EXPOSITION CLAIR-VAL [MAXI 90 PERSONNES]

PETITE SALLE RÉUNION CLAIR-VAL [MAXI 12 PERSONNES]

GRANDE SALLE RÉUNION CLAIR-VAL [MAXI 20 PERSONNES]

AUDITORIUM ST VINCENT [MAXI 465 PERSONNES]

AUTRES :

DATE DE LA MANIFESTATION

OBJET DE LA RÉSERVATION

DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION

HEURE DÉBUT/HEURE FIN DE LA MANIFESTATION

DEHEURES..... À HEURES.....

HORAIRES D'OCCUPATION POUR L'INSTALLATION ET LA DESINSTALLATION

DEHEURES..... À HEURES.....

NOMBRE DE PERSONNES ATTENDUES

MATÉRIELS SOUHAITÉS - DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

NOMBRE DE TABLES RECTANGLES

NOMBRE DE CHAISES

NOMBRE DE TABLES RONDES 8 PERSONNES

NOMBRE DE TABLES RONDES 10 PERSONNES

NOMBRE DE GRILLES D'EXPOSITION

SONORISATION

NOMBRE DE MICROS

VIDÉOPROJECTEUR		ÉCRAN DE PROJECTION	
COFFRET ÉLECTRIQUE 220 V [6 PRISES]*		COFFRET ÉLECTRIQUE 380 V [2 PRISES]*	
<u>PRÉCISER LES APPAREILS BRANCHÉS SUR LE COFFRET :</u>			
PODIUM [JOINDRE UN PLAN]		DIMENSIONS À PRÉCISER [MAXI 60M²]	

Pour toute demande d'ouverture d'une buvette associative temporaire à l'occasion de votre manifestation, merci d'adresser un courrier à l'attention de M. le Maire.

LIVRAISON/RESTITUTION DES MATÉRIELS	
ADRESSE	
DATE ET HEURE LIVRAISON	
DATE ET HEURE RESTITUTION	
SÉCURITÉ	POUR UNE MANIFESTATION DE PLUS DE 300 PERSONNES, UN DISPOSITIF DE SECURITÉ DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT MIS EN PLACE ET VALIDÉ PAR LA COMMUNE
1. LA FICHE DE DEMANDE EST À RETOURNER AU SERVICE ÉVÈNEMENTIEL ET VIE ASSOCIATIVE AU PLUS TARD 21 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE POUR LE PRÊT DE SALLE OU DE MATÉRIELS 2. LE PRÊT SERA CONSENTI EN FONCTION DES DISPONIBILITÉS DES SALLES ET DES STOCKS DE MATÉRIELS ET NE SERA EFFECTIF QU'À RÉCEPTION DU COURRIER D'AUTORISATION 3. LE BÉNÉFICIAIRE DU PRÊT DE SALLE S'ENGAGE À RESPECTER LES CONSIGNES, LIMITES D'USAGE ET INTERDICTIONS AFFICHÉES SUR PLACE 4. LE BÉNÉFICIAIRE DU PRÊT DE MATÉRIEL S'ENGAGE À ÊTRE PRÉSENT À LA LIVRAISON ET À LA RESTITUTION 5. LE MATÉRIEL PRÊTÉ EST SOUS LA RESPONSABILITÉ DU BÉNÉFICIAIRE DEPUIS LA LIVRAISON JUSQU'À LA RESTITUTION 6. TOUTE AUTRE DEMANDE EXCEPTIONNELLE DEVRA FAIRE L'OBJET D'UN COURRIER À L'ATTENTION DE M. LE MAIRE	
DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR	
CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :	
DEMANDE ENREGISTRÉE LE	
AVIS DU RESPONSABLE	